

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**



À la séance ordinaire qui sera tenue le **12 février 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

### **DÉROGATION MINEURE NO 2019-01 : LOT 3 145 000 (100, RUE HUOT)**

La demande est à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment accessoire avec une hauteur de 9,0 mètres au lieu de 7,5 mètres et qui dépasse la hauteur du bâtiment principal contrairement à ce qui est stipulé à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 12 février 2019.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 21 JANVIER 2019.

---

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/sb

\*\*\*\*\*